



# LE journal

Janvier  
2018

**FO - UNSA**  
TERRITORIAUX  
EUROMETROPOLE DE STRASBOURG

## Mise en œuvre du RIFSEEP

C'est le **3 novembre 2017** que l'ensemble des syndicats de l'Eurométropole de Strasbourg avaient adressé un message portant notamment sur le **régime indemnitaire** (voir [Journal de Décembre 2017](#)) à M. Alain FONTANEL, Vice-Président.

Il nous a répondu par courrier du **11 décembre 2017** :

« (...) je réitère l'engagement pris d'une discussion ouverte sur les modalités de mise en œuvre du RIFSEEP au sein de notre administration et vous confirme que le principe de crédits complémentaires en accompagnement de cette réforme a bien été arrêté et prévu dans le cadre du budget 2018. Je vous invite ainsi de réserver dans votre agenda la date du 7 février après-midi pour un temps d'échange qui nous permettra d'évoquer ensemble la manière dont nous proposons de discuter avec vous de cette réforme inscrite à l'agenda 2018. »

Ne nous leurrons pas.

Les **crédits complémentaires** proviennent de fait des **économies** réalisées grâce au **report d'une année** des **mesures** du **protocole PPCR**, à partir de **2018**.

Quoi qu'il en soit, nous constaterons dès le **7 février 2018** si la **discussion** sera **ouverte**.

Plus ouverte que celle sur les **nouvelles modalités d'attribution** des **chèques-vacances** ?

En tous cas, nous l'espérons pour le bien commun des agents-es.

En cette période de vœux, les syndicats **FO** et **UNSA** expriment le ferme espoir que les élus et l'administration entendent l'**ensemble** des **partenaires sociaux**.

**Toutes et tous y seraient gagnants-es !**

### RIFSEEP :

Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel

*Les militants-es  
des syndicats  
FO et UNSA  
vous souhaitent  
une très bonne  
et heureuse  
année 2018.*

#### EN PAGES 2 ET 3 :

Les vœux des syndicats  
FO et UNSA pour vous  
en 2018

#### EN PAGE 4 :

Rencontre FO - UNSA  
avec la DEE

Décrets

Problèmes de chauffage  
au 38 RH

Restaurants administratifs

#### CONTACTEZ-NOUS :



#### IMMEUBLE DE LA BOURSE

1, Place De Lattre De Tassigny - 67076 STRASBOURG Cedex



Tél. : 03 68 98 80 95

E-mail :

fo.syndicat@strasbourg.eu

Site : <http://fo67cus.fr/>



Tél. : 03 68 98 70 29

E-mail :

unsa.syndicat@strasbourg.eu

Site : <http://unsacus.e-monsite.com/>

# NOS VŒUX POUR VOUS EN 2018 :

## Janvier



Les modalités d'attribution des chèques-vacances sont revues pour les agents-es de police municipale et les gardiens-ennes de musée.

## Février



Toutes les difficultés rencontrées par les agents-es avec Solimut Mutuelle de France (*adhésions et indemnisations*) sont réglées.

## Mars



Après prise en compte des demandes des agents-es, les conditions de travail au 38 RH sont maintenant idéales.

## Avril



Tous-tes les agents-es soumis-es à des horaires atypiques accèdent à un repas chaud avec bénéfice de la participation «employeur».

## Mai



Dans le cadre de la mise en place du RIFSEEP, tous-tes les agents-es obtiennent une revalorisation de leur régime indemnitaire.

## Juin



Pour l'ensemble des avancements de grade, les ratios de promotion fixés à 100 % sont réellement appliqués.

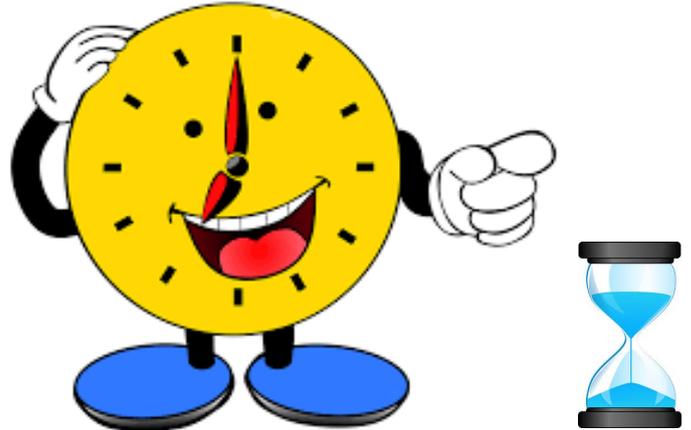
# NOS VŒUX POUR VOUS EN 2018 :

## Juillet



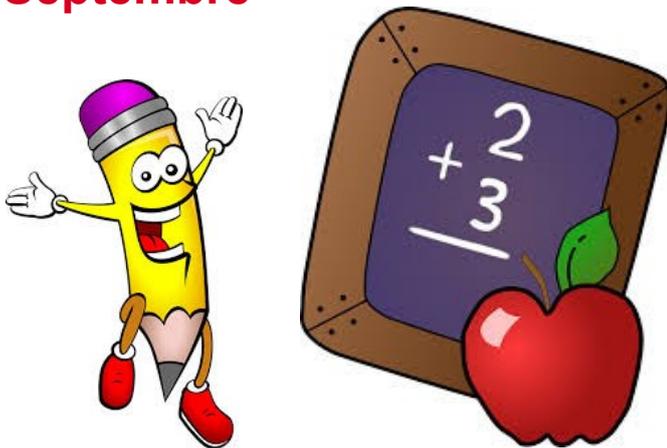
Un protocole d'accord sur le développement de la mobilité interne est élaboré, avec un budget complémentaire à l'appui.

## Août



Les restrictions à la prise des journées ARTT et à l'alimentation du CET par des journées ARTT sont levées.

## Septembre



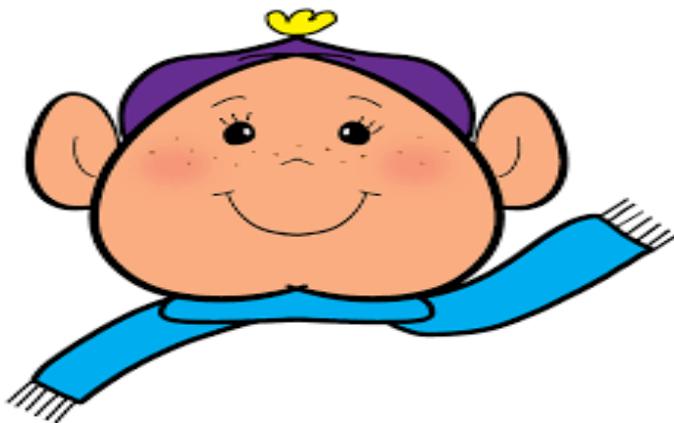
Dorénavant, une ATSEM est affectée par classe dans l'ensemble des écoles maternelles de la Ville de Strasbourg.

## Octobre



Les propositions et les avis du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) sont communiqués à l'ensemble des agents-es.

## Novembre



Le CESU garde d'enfants est mis en place, selon les modalités qui existent pour les agents-es de la fonction publique de l'Etat.

## Décembre



Le 6 décembre, les listes communes FO – UNSA obtiennent d'excellents résultats, lors des élections professionnelles.

## Rencontre FO - UNSA avec la DEE

Les syndicats **FO** et **UNSA** ont rencontré la Direction de l'Enfance et de l'Education le **15 décembre 2017**.

De nombreux points ont été abordés, notamment :

- suites au relevé de conclusions de la grève des ATSEM du 14 décembre 2016 (*une réunion spécifique sera organisée en janvier 2018*),
- rythmes scolaires (*concertation sur la rentrée 2019 au 1er semestre 2018*),
- auxiliaires de vie scolaire (*l'Education Nationale s'est engagée à résorber le manque avéré d'AVS au plus tard au mois de mars 2018*),
- métier d'accompagnant-e maternel-le (*8 agents, dont 5 de la DEE, suivent actuellement la formation en vue d'obtenir le CAP «Petite enfance»*),
- externalisation de l'entretien dans les écoles (*les syndicats FO et UNSA ont exprimé leur désaccord avec la nouvelle phase d'externalisation*),
- organisation du travail des ATSEM en été dans les écoles avec entretien externalisé (*les syndicats FO et UNSA déplorent les conséquences des externalisations sur les ATSEM, redéployées dans d'autres écoles en été*).

## Décrets

**Report du protocole PPCR (23 décembre 2017)**

[Décret n° 2017-1736 du 21 décembre 2017](#) 

portant **report de la date d'entrée en vigueur de certaines dispositions statutaires** relatives à la **modernisation des parcours professionnels**, des **carrières** et des **rémunérations** et applicables aux fonctionnaires de l'Etat, aux **fonctionnaires territoriaux** et aux fonctionnaires hospitaliers

[Décret n° 2017-1737 du 21 décembre 2017](#) 

modifiant l'**échelonnement indiciaire** de divers corps, **cadres d'emplois** et emplois de la fonction publique de l'Etat, de la **fonction publique territoriale**, et de la fonction publique hospitalière

**Compensation de la hausse de la CSG (31 décembre 2017)**

[Décret n° 2017-1889 du 30 décembre 2017](#) 

pris en application de l'article 113 de la loi n° [2017-1837](#) du 30 décembre 2017 de finances pour 2018 et instituant une **indemnité compensatrice** de la **hausse** de la contribution sociale généralisée (**CSG**) dans la **fonction publique**



Dès que vous rencontrez cette icône, vous pouvez vous rendre sur nos sites internet et cliquer sur le lien proposé dans le journal en ligne pour consulter le texte réglementaire.

## Problèmes de chauffage au 38 RH

Le **18 décembre 2017**, les syndicats **FO**, **SUD** et **UNSA** avaient saisi M. Pierre LAPLANE, Directeur Général des Services, de **problèmes de chauffage au 38 RH**. Et plus spécifiquement des **conditions de travail** des **collègues affectés-ées au pré-accueil**.

Le **même jour**, le DGS a répondu :

*«Vous m'avez sollicité au sujet d'un problème de chauffage dans le bâtiment du 38RH et je vous communique, ci-dessous, les éléments des services.*

*30 ventilo-convecteurs ont en effet été recensés défectueux depuis la mise en chauffe de cet automne alors qu'ils ne présentaient pas de défaut lors de la première mise en chauffe réalisée au mois d'avril. Le constat est fait qu'ils ne présentent pas tous le même défaut.*

*Certains nécessitent d'être changé ou «décrassés». Pour se faire, il faut couper l'installation, ce qui n'est pas possible en cette période de froid. Les services tâchent de trouver des solutions au plus vite. Les entreprises sont sur site.*

*S'agissant du guichet de pré-accueil, malgré les sas d'entrée, la réduction du débit de ventilation, un effet tourbillon localisé au nu du guichet place nos agents d'accueil dans un courant quasi constant.*

*La solution serait d'isoler complètement cette zone de travail par la pose de parois vitrées.*

*En attendant ces travaux, nous étudions la possibilité de mettre en place un rideau d'air chaud dès cette semaine et de délocaliser dans l'immédiat la fonction accueil dans le box d'accueil contigu au guichet.*

*Je vous assure de l'engagement de l'administration pour assurer dans les meilleurs délais possibles à nos collègues concernés des conditions satisfaisantes de travail.»*

## Restaurants administratifs

Lors de sa séance du **22 décembre 2017**, le conseil de l'Eurométropole de Strasbourg a adopté une délibération sur la **délégation de service public** pour la **gestion** et l'**exploitation** des **restaurants administratifs** du **Centre administratif** et de la **Meinau**.

C'est la société **Api Restauration** qui a été retenue pour une durée de **10 ans**, à compter du **1er avril 2018**.

Les syndicats **FO** et **UNSA** ont demandé la réunion de la **commission consultative des usagers des restaurants administratifs**, notamment pour une présentation des modifications qui vont intervenir en matière d'offres, d'aménagements, de tarifs, etc...